



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2017-2018

ÉTHIQUE QUALITÉ
FORMATION
INTÉGRITÉ

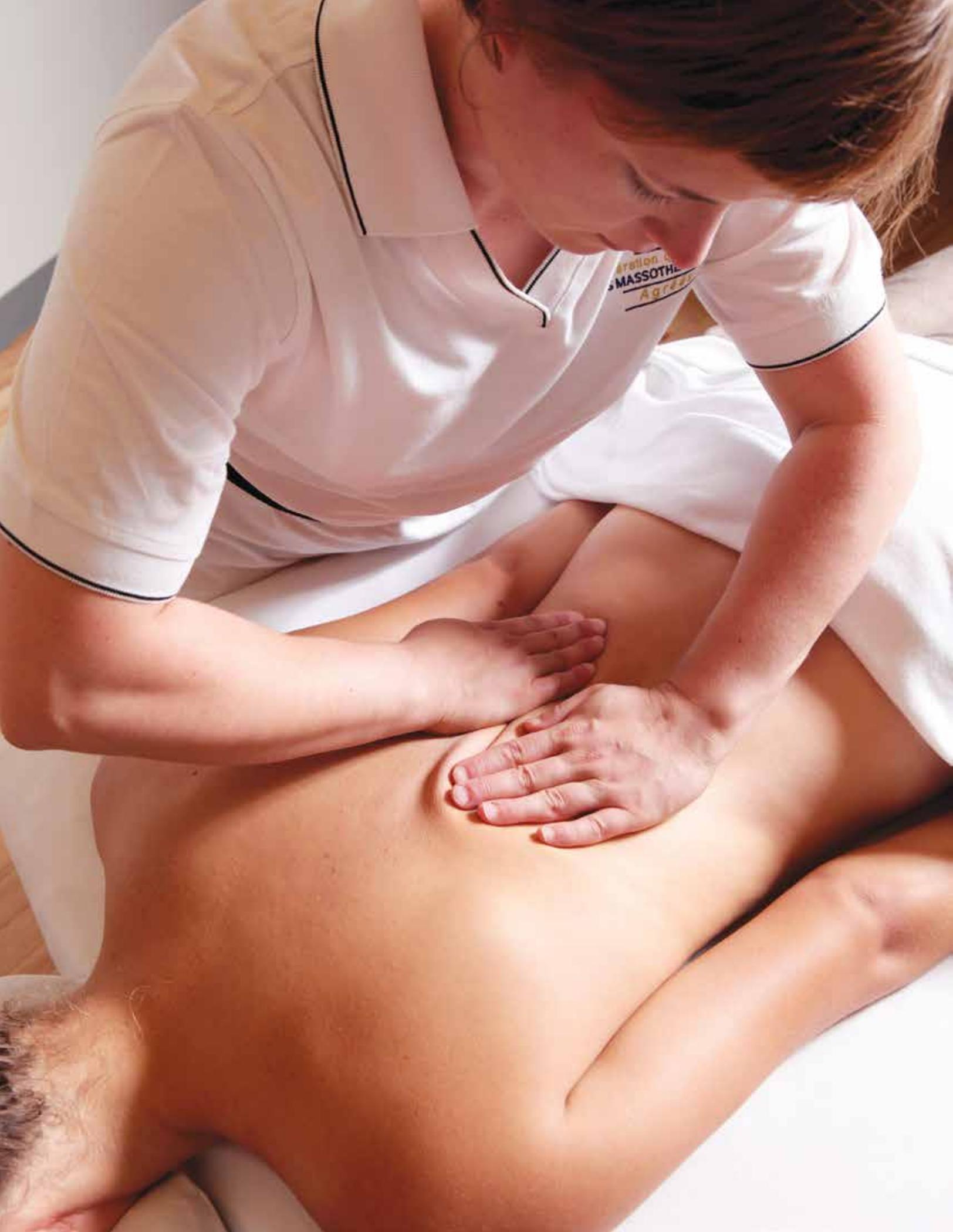


La FQM est certifiée
ISO 9001 : 2015



Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés

DEPUIS 1979



Mission et vision

Notre mission consiste à qualifier et soutenir les massothérapeutes dans leur pratique professionnelle; à informer et à protéger le public. La FQM a comme vision la professionnalisation de la massothérapie au Québec.

Structurée comme un ordre professionnel et certifiée ISO 9001 : 2015, la FQM est la plus importante organisation garantissant au public des standards de qualité supérieurs en matière de formation, de professionnalisme et de comportements éthiques dans le domaine de la massothérapie au Québec.





Les valeurs de la FQM

LA FQM :

- Pour la compétence professionnelle
- Pour des soins de qualité
- Pour un comportement éthique

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration a procédé à un arrimage et à une réappropriation des valeurs de la FQM. Il est ressorti de la réflexion que la Fédération attache de l'importance aux valeurs suivantes :

INTÉGRITÉ

La FQM respecte les plus hauts standards en matière d'éthique et de principes moraux. Son personnel et ses membres sont soumis à un code de déontologie et l'organisation a en place un syndicat, un comité de discipline et un comité d'inspection professionnelle, lesquels assurent à la FQM intégrité, honnêteté, transparence, ouverture et équité.

RESPECT

La FQM valorise l'inclusion et la diversité au sein de ses membres et de son personnel, tout en favorisant leur développement et leur épanouissement professionnel. Dans un esprit de collaboration et de partage, la FQM reconnaît la contribution de tous à son succès et sa notoriété. Elle mise sur le respect de l'individu, qu'il soit client, employé, membre, partenaire ou bénévole.

EXCELLENCE

La FQM vise l'excellence dans ses services et son organisation sur une base quotidienne. Certifiée ISO 9001:2015,

elle tend vers les plus hauts standards de qualité et valorise l'innovation, la collaboration et la créativité, et ce, dans chacun de ses secteurs d'activité. La FQM est l'instance par excellence dans le domaine de la massothérapie au Québec.

ENGAGEMENT

Toujours à l'écoute de ses membres, du public et de ses différents partenaires, la FQM offre des services adaptés aux besoins de ses différentes clientèles. Pour ce faire, elle s'assure de comprendre et d'appréhender la réalité afin d'être en mesure de s'adapter au contexte évolutif de la massothérapie au Québec.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Afin de contribuer à la santé de la population québécoise, la FQM a créé en 2010 la Fondation de la massothérapie, qui a pour mission d'offrir gratuitement des soins de massothérapie aux personnes vivant avec le cancer ou de la douleur chronique. La FQM assume la totalité des frais administratifs de sa Fondation qui, elle, emploie uniquement des massothérapeutes agréés^{MD}.

Rapport du conseil d'administration

Les massothérapeutes agréés FQM : des alliés de la santé publique

Et pour cause. Selon l'étude diagnostique du Comité sectoriel de la main-d'œuvre des soins personnels publiée en 2016, plus de 80% d'entre vous êtes consultés pour des problèmes de santé physique. Vos clients souffrent de maux de dos, de maux de tête, de douleur chronique ou de douleurs musculosquelettiques. Et que dire de ceux qui reçoivent un diagnostic de cancer? C'est dire que la profession de massothérapeute a grandement évolué depuis 40 ans. Dans ce contexte, les bienfaits de la massothérapie et sa popularité grandissante font de la discipline une avenue à considérer pour améliorer l'offre de soins et ainsi diminuer le fardeau des dépenses en santé au Québec.

L'an dernier, nous avons démontré l'économie de coûts substantielle liée à l'intégration des massothérapeutes au continuum de soins de santé. Cette année, le conseil d'administration a poursuivi ses efforts et a travaillé avec détermination pour que vous, massothérapeutes FQM, preniez la place qui vous revient et participiez activement à l'offre de soins dans le réseau de la santé.

À l'instar de ce qui se fait aux États-Unis, nous souhaitons que la massothérapie s'intègre à la culture médicale et qu'elle devienne partie prenante d'une médecine intégrative. Nous avons fait les premiers pas en ce sens au cours des dernières années, notamment par le biais de la Fondation de la massothérapie, qui travaille en partenariat avec les centres hospitaliers, les cliniques de la douleur et différents organismes en santé comme la Fondation Virage du CHUM et l'Association québécoise de la douleur chronique. Aujourd'hui, de plus en plus de professionnels de la santé reconnaissent vos connaissances, vos compétences, votre savoir-faire et votre savoir-être.

Le symposium 2018 est un autre excellent exemple de notre collaboration interprofessionnelle. La présence de conférenciers prestigieux et de massothérapeutes experts montre les pas de géant que nous avons franchis vers l'interdisciplinarité. Le conseil d'administration remercie de tout cœur les conférenciers pour leur contribution.

En 2017-2018, nous avons créé de nombreux ponts en entamant un dialogue ouvert entre la FQM et les différents ordres

professionnels en santé, notamment les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les acupuncteurs, les ostéopathes, les infirmières et les naturopathes, sans oublier le Collège des médecins du Québec et l'Office des professions. Notre objectif était d'assurer une plus grande connaissance et une meilleure compréhension du champ d'intervention de la massothérapie, afin que des liens de confiance puissent être établis et que nous poursuivions notre objectif : la collaboration interprofessionnelle.

Nous sommes conscients que vous rencontrez de très grandes difficultés sur le marché du travail, situation qui interpelle grandement le conseil d'administration. Malgré tous les efforts déployés par l'équipe de la permanence de la FQM pour vous soutenir dans votre pratique professionnelle, nous sommes conscients que vos conditions de travail sont loin d'être optimales.

L'année 2018-2019 sera donc consacrée en grande partie à l'union de nos forces pour faire reconnaître votre formation, vos compétences, votre savoir-faire et votre savoir-être. Et cela devra se traduire non seulement par une valorisation de votre profession auprès de vos clients, des employeurs, des compagnies d'assurance et des instances gouvernementales, mais aussi par de meilleures conditions de travail, que vous soyez salarié ou travailleur autonome. Bref, par une plus grande équité.

En terminant, je remercie la permanence de la FQM, son directeur général et les membres du conseil d'administration pour leur excellent travail et leur dévouement tout au long de l'année. Et merci à vous, les membres, pour votre confiance renouvelée.

Ensemble, nous sommes plus forts que jamais !



Sylvie Bédard
Présidente du conseil d'administration
et du développement professionnel



Rapport de la direction générale



Bilan 2017-2018

La FQM : gage de qualité et de crédibilité

Depuis bientôt 40 ans, la FQM poursuit jour après jour sa mission, qui est de qualifier et supporter les massothérapeutes dans leur pratique; d'informer et protéger le public. Devenue la référence en massothérapie au Québec, la FQM contribue aujourd'hui, et plus que jamais, à l'avancement de la massothérapie et à votre rayonnement.

LA QUALITÉ AVANT TOUT POUR LES MASSOTHÉRAPEUTES AGRÉÉS

Cette année, nous avons poursuivi nos actions pour mettre en place un environnement axé sur l'amélioration continue. C'est ainsi que nous avons obtenu, en mars dernier, la nouvelle certification ISO 9001 :2015, délivrée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Nous avons également déposé notre candidature en vue de l'obtention d'une mention aux Prix Performance Québec, qui visent à reconnaître les entreprises se démarquant par la qualité de leur gestion et par leur performance globale.

UN ENGAGEMENT SOCIAL QUI FAIT RAYONNER LA MASSOTHÉRAPIE

Par le biais de la Fondation de la massothérapie, la FQM s'engage auprès des personnes malades et de leur entourage, contribuant ainsi à l'aide à mieux vivre de ceux et celles qui souffrent d'un cancer, de douleur chronique ou d'un trouble de santé mentale. Depuis 2010, de nombreux massothérapeutes agréés de la Fondation ont offert quelque 16000 massages adaptés à une clientèle vulnérable. L'engagement de la FQM favorise ainsi une ouverture sur le marché du travail et contribue au rayonnement et à la reconnaissance des massothérapeutes dans le réseau de la santé.

DES COMMUNICATIONS CIBLÉES ET EFFICACES

Au cours des derniers mois, le secteur des communications à la FQM a grandement évolué. Nous avons notamment procédé à la refonte complète de notre site Web et au développement d'un blogue, qui vous permet maintenant de partager nos publications. Si l'on ajoute à cela la production du *Massager* et de nombreuses infolettres, de même que notre présence accrue sur les médias sociaux, ce sont des centaines de milliers de clients, de massothérapeutes et de

professionnels de la santé qui ont la chance d'en apprendre davantage sur les bienfaits de la massothérapie et sur l'expertise des massothérapeutes agréés.

UNE PRÉSENCE QUOTIDIENNE POUR VOUS SOUTENIR DANS VOTRE PRATIQUE

En 2017-2018, nous avons répondu à près de 4000 demandes concernant les services offerts (ex. : services-conseils, questions sur les assurances, la formation, le mentorat, etc.). À cet effet, plus de 95% des demandes reçues à la Fédération ont été traitées dans un délai de 24 heures. De plus, la satisfaction des membres dépassait les 90% pour la plupart des services offerts.

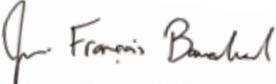
POUR LA PROTECTION DU PUBLIC

La FQM continue d'imposer sa crédibilité par la rigueur de son encadrement professionnel. Pour ce faire, les opérations dans les secteurs de l'accréditation de la formation, de l'inspection professionnelle et du bureau du syndicat se sont poursuivies activement. En outre, considérant l'ampleur du phénomène de la douleur chronique dans la population québécoise, la Fédération a développé un nouveau profil de compétences spécialisé dans le domaine. Favorisant le développement d'une formation de qualité, ce profil vous permettra d'intervenir en toute sécurité auprès de vos clients.

Pour la prochaine année financière, nous redoublerons d'ardeur et poursuivrons sur notre lancée dans les différents secteurs d'activité afin de faire en sorte que vous, les massothérapeutes, puissiez évoluer dans un milieu toujours plus effervescent et dynamique, à la hauteur de votre potentiel.

En terminant, je vous invite à prendre connaissance du présent rapport. Vous pourrez ainsi constater le dévouement de notre équipe à répondre à vos besoins professionnels et à vous offrir des services de grande qualité, le tout pour l'avancement de la profession.

Bonne lecture !


Jean-François Bouchard
Directeur général

Le centre de formation et d'accompagnement en emploi (CFAE)

MISSION ET MANDAT

Le Centre de formation et d'accompagnement en emploi de la FQM a pour mission de soutenir les massothérapeutes dans leur carrière et de les accompagner en emploi afin de favoriser leur réussite.

Le mandat du CFAE consiste à développer et à offrir des activités et des services centrés sur le développement de carrière et le maintien en emploi des massothérapeutes agréés, qu'ils soient salariés, travailleurs autonomes ou entrepreneurs.

SERVICE-CONSEIL ET GUICHET INFO-MASSOTHÉRAPIE (GIM)

Qu'il s'agisse de trouver une école accréditée ou un massothérapeute, ou encore d'obtenir de l'information sur certaines techniques ou pathologies, l'équipe de la FQM répond à toutes les demandes de ses membres, du grand public et des compagnies d'assurance dans un délai de 24 heures, et ce, pour plus de 95% des demandes formulées.

Afin de rendre les services aux membres et certains éléments du GIM plus accessibles aux massothérapeutes agréés, la FQM a amélioré ses services au cours de la dernière année. Voici un sommaire des développements :

- Création d'une toute nouvelle *Trousse de démarrage d'entreprise*, qui comprend plusieurs fiches-conseils portant sur le marketing, le développement de la clientèle, la comptabilité, etc.;
- Refonte du site Web et développement d'un blogue s'adressant aux massothérapeutes et au grand public;
- Envoi d'infolettres aux membres abordant plusieurs sujets phares (ex. : nos principaux événements, le démarrage d'entreprise, la massothérapie adaptée à différentes conditions de santé, des trucs et astuces, etc.);
- Conception de fiches techniques sur plusieurs thèmes (ex. : la prise de rendez-vous en ligne, la tenue de dossiers informatiques, etc.);
- Partage d'un tutoriel pour aider les membres à utiliser la plateforme Web de la BFL.



REÇU INFORMATISÉ : MAINTENANT DISPONIBLE DANS LE PORTAIL MEMBRES

Dans un souci de toujours mieux répondre aux besoins de ses membres, la FQM a cette année créé et mis en place le reçu informatisé. La plateforme numérique sécuritaire permet aux massothérapeutes agréés de faire parvenir les reçus à leurs clients par courriel.



SOLUTION eRÉCLAMATIONS DE TELUS SANTÉ

De plus, grâce à une entente avec Telus Santé, les membres éligibles* de la FQM ont maintenant la possibilité, par le biais du service eRéclamations, d'envoyer directement et sans frais à huit compagnies d'assurance les demandes de règlement au nom de leur client.

**Pour bénéficier de la solution eRéclamations, les membres doivent répondre à certains critères d'admissibilité établis par Telus Santé et les assureurs.*



GESTION DES DOSSIERS DE FORMATION

L'équipe de la FQM veille à suivre la progression de la formation de ses membres et mettre à jour les heures de formation complétées. Ainsi, les demandes d'attestation de formation sont traitées dans un délai de 24 heures suivant leur réception.

De plus, à la suite d'une demande d'attestation de formation, le profil référencé du membre est actualisé sur le site Internet de la FQM et, au besoin, un nouveau sceau certifiant le niveau de formation atteint lui est envoyé.



MENTORAT

Le programme de mentorat à la FQM vise une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle un massothérapeute chevronné fournit son expertise afin de favoriser le développement d'un ou d'une collègue qui a des connaissances à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Pour la quatrième édition du programme de mentorat, la FQM a renouvelé son équipe de mentors. Ainsi, après une période de recrutement, ce sont 16 massothérapeutes agréés qui participent au programme, dont huit mentors et huit mentorés. Une séance d'information s'est tenue en janvier 2018 et nous procédons actuellement au jumelage des dyades.

Le centre de formation et d'accompagnement en emploi (CFAE) (suite)



ATELIERS INTERACTIFS ET LABORATOIRES

Parce qu'elle est au service de ses membres, la FQM offre un large éventail d'outils et de ressources pour favoriser leur perfectionnement. En 2017-2018, nous avons eu la chance de recevoir de nombreux massothérapeutes experts et des spécialistes de haut niveau.

En tout, ce sont 24 ateliers et laboratoires qui ont été offerts à Montréal et en région cette année.

Afin de publiciser la tenue des ateliers et des laboratoires, la FQM a multiplié ses efforts de communication. Ainsi, un calendrier des différents événements a été produit au printemps 2017 et diffusé sur le site Internet de la FQM et sur ses réseaux sociaux. De plus, un visuel publicitaire pour chacun des ateliers et laboratoires a été développé et retransmis aux membres par courriel, mais aussi par l'entremise de la page Facebook de la FQM et de son blogue.



BIBLIOTHÈQUE DE FORMATION EN LIGNE

La bibliothèque de formation en ligne a pour objectif de favoriser l'apprentissage et le développement des compétences des massothérapeutes agréés. Cette année, quatre ateliers et laboratoires, de même que trois conférences captées en vidéo lors du symposium 2017 (Dr Michel Lorrain, Dre Gehanne Greiss et Paule Mongeau, M. Ps.) ont été ajoutés à la bibliothèque de formation en ligne. Certains ateliers ont également été présentés en webdiffusion.



ATELIERS ET LABORATOIRES EN 2017-2018



PARTICIPANTS, EN PLUS DES 41 VISIONNEMENTS EN DIFFÉRÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE FORMATION EN LIGNE



TAUX DE SATISFACTION

SYMPOSIUM 2018

La massothérapie, une alliée de la santé publique — Une réponse aux problèmes musculo-squelettiques, de santé mentale et au cancer

En collaboration avec la Fondation Virage du CHUM, le symposium de la FQM s'est tenu le 25 mai 2018. Les conférenciers suivants étaient présents lors de l'événement :

- Dre Louise Lambert, radio-oncologue au Département de radio-oncologie du CHUM et professeure adjointe de clinique au Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire de l'Université de Montréal;
- Serge Marchand, Ph. D., directeur scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) et spécialiste en neurophysiologie de la douleur;
- Michel Eid, massothérapeute agréé spécialisé en thérapie décongestive combinée;

- Sylvie Desgagné, massothérapeute agréée, formatrice et intervenante spécialisée en soins palliatifs et en gestion de la douleur;
- Sylvie Lepage, massothérapeute agréée, formatrice et intervenante spécialisée en oncologie adulte et pédiatrique;
- Marie-Claude Vigneault, pharmacienne, massothérapeute agréée et formatrice;
- Louise de Montigny, massothérapeute agréée;
- Michel Van Waeyenberge, massothérapeute et formateur;
- Dany Verdy, massothérapeute agréée spécialisée en oncologie.

Afin de valoriser les membres dans le développement de leurs compétences professionnelles, la FQM a produit des attestations de formation continue aux membres qui ont participé au symposium, tout comme elle en a produit pour ceux qui ont assisté aux ateliers et aux laboratoires en 2017-2018. Les heures de formation découlant du symposium, des ateliers et des laboratoires sont comptabilisées au dossier de formation du membre.



DEUX NOUVELLES PROMOTIONS CETTE ANNÉE

D'abord, les membres qui avaient suivi une formation de 150 heures ou plus dans une école accréditée avaient la possibilité d'obtenir une inscription gratuite au symposium 2018. Un tirage a également été organisé pour l'ensemble des membres pendant la période de renouvellement des adhésions à la FQM.



Le service d'accréditation de la FQM

LES ÉCOLES ACCRÉDITÉES : UN GAGE DE QUALITÉ

À travers le secteur de l'accréditation, la FQM s'assure de la qualité et de la rigueur de la formation dans les écoles de massothérapie accréditées afin d'atteindre des standards éducatifs élevés, reconnus et équivalents à ceux des autres professions de la santé du Québec et à ceux des autres provinces canadiennes où la massothérapie est réglementée. Voilà un des aspects qui distingue la FQM des autres associations de massothérapeutes !

Pour atteindre ces standards, l'équipe responsable de l'accréditation s'assure de la certification des programmes de formation enseignés dans les écoles accréditées, de même que de la qualification des professeurs.

UN NOUVEAU PROFIL DE COMPÉTENCES

Dans le but de développer les habiletés et les connaissances de ses membres, la FQM a développé un profil de compétences en douleur chronique. Plusieurs experts du domaine, dont Marc O. Martel, Ph. D. et professeur à l'Université McGill, Michel Lorrain, médecin et massothérapeute agréé, Sylvie Desgagné, Isabelle Bujold et d'autres massothérapeutes agréés spécialisés, ont été consultés lors du développement de ce profil afin de valider les contenus de formations. Le profil a été remis aux écoles accréditées à l'automne 2017. Des formations découlant de ce profil sont actuellement offertes dans certaines régions du Québec et d'autres le seront au cours de la prochaine année.

RECONNAÎTRE LES ACQUIS DE TOUS LES MASSOTHÉRAPEUTES

Au fil des ans, l'expérience a amené la FQM à peaufiner son expertise et sa vision inclusive afin d'accueillir des massothérapeutes de tous horizons dans le cadre du programme de la reconnaissance des acquis. Ainsi, qu'ils aient ou non étudié dans une école accréditée, tous peuvent se joindre à la FQM en faisant reconnaître et valider leur formation et leur expérience professionnelle.

Les nouveaux membres qui s'engagent dans ce processus de reconnaissance des acquis peuvent bénéficier immédiatement de l'appellation massothérapeute agréé et de la crédibilité qu'elle apporte. En 2017-2018, 14 massothérapeutes

ayant étudié dans une école non accréditée et 16 massothérapeutes hors Québec ont fait reconnaître leurs acquis et sont maintenant membres de la FQM.



NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

L'équipe de la permanence et les administrateurs du conseil d'administration s'engagent au quotidien pour offrir aux massothérapeutes agréés des services de qualité supérieure à travers une politique qualité en bonne et due forme. À cet effet, la FQM a reçu la toute nouvelle certification ISO 9001:2015 lors des audits du Bureau de normalisation du Québec qui se sont tenus les 5, 6 et 7 mars dernier.

PARTICIPATION AUX PRIX PERFORMANCE QUÉBEC

En mars 2018, la FQM a déposé son dossier de candidature aux Prix Performance Québec.

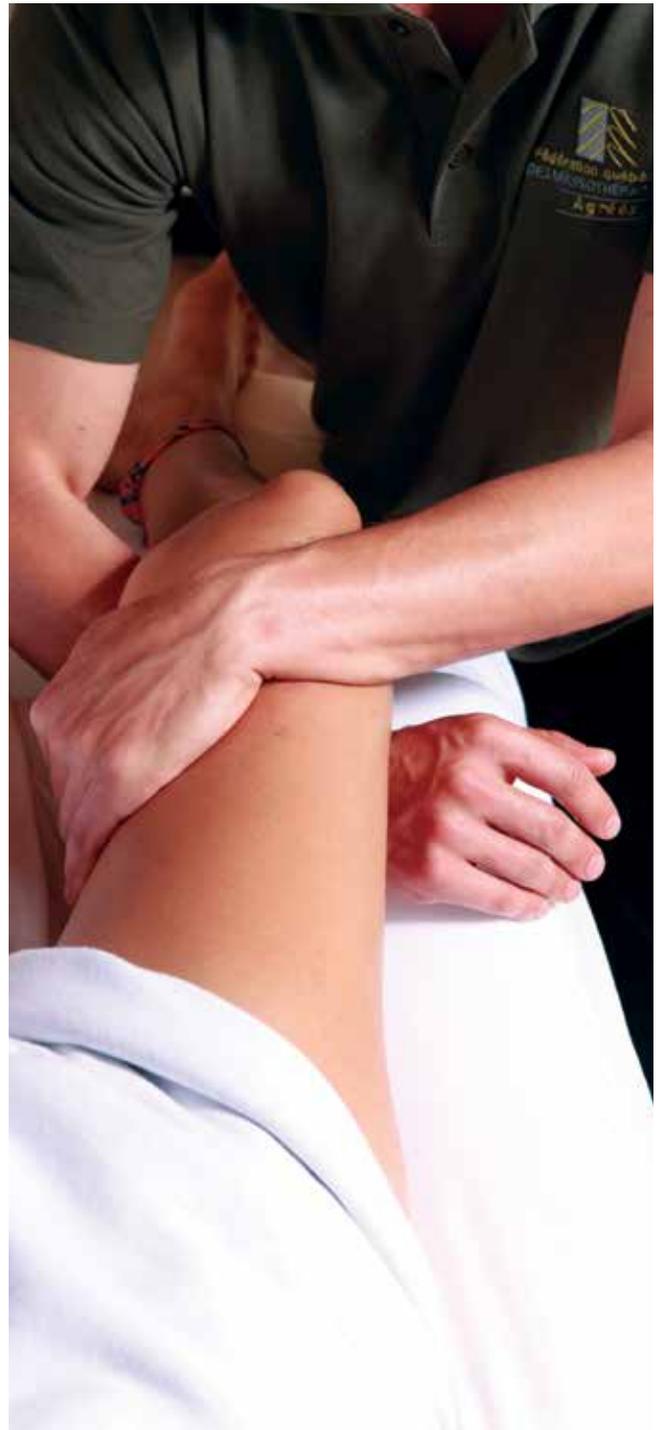
Communications

LE RAYONNEMENT ET LA VISIBILITÉ POUR LES MASSOTHÉRAPEUTES AGRÉÉS

En 2017-2018, les communications ont été au cœur des projets de la FQM. Encore cette année, des outils promotionnels efficaces et innovants ont été développés afin de positionner la massothérapie en tant que soin de santé adapté au client et ainsi faire rayonner les massothérapeutes.

DE NOUVELLES CAPSULES VIDÉO QUI CIBLENT LE GRAND PUBLIC

Cette année, deux nouvelles capsules vidéo ont été produites. La première montre les bienfaits de la massothérapie chez les personnes vivant avec un cancer ou de la douleur chronique. La seconde porte sur la nécessité d'encadrer la massothérapie afin d'assurer la prestation des soins par des professionnels compétents et ainsi protéger le public. Ces capsules ont été mises en ligne sur la chaîne YouTube de la FQM, puis partagées sur ses réseaux sociaux et son site Internet.



Communications (suite)



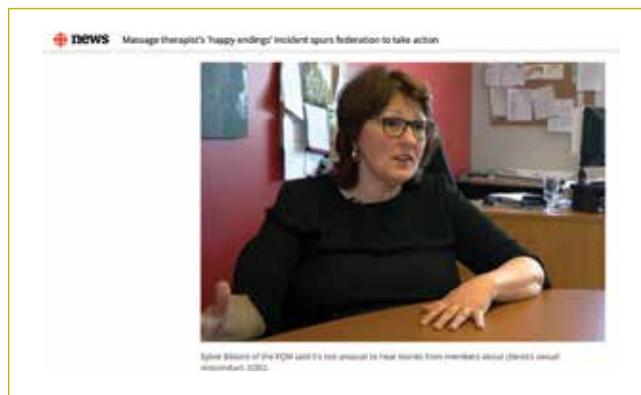
DES OUTILS DE COMMUNICATION EFFICACES ET ADAPTÉS

La FQM a amélioré, encore cette année, l'image et le contenu de ses outils de communication en les adaptant à leur destinataire. C'est ainsi qu'une toute nouvelle infolettre s'adressant au grand public a vu le jour en 2017-2018. Elle s'ajoute à celles déjà envoyées aux membres, aux étudiants, aux directions des écoles de massothérapie, aux compagnies d'assurance et aux professionnels de la santé. Cette année, ce sont 46 infolettres qui ont été acheminées sur une base ponctuelle aux différents publics cibles.

De plus, la FQM a poursuivi l'amélioration des contenus et des chroniques du *Massager*. En 2017-2018, quatre numéros portant sur des sujets d'actualité en massothérapie ont été publiés. Grandement apprécié par les membres de la FQM, *Le Massager* a montré un taux de satisfaction de 82%.

Dossiers abordés dans *Le Massager* en 2017-2018:

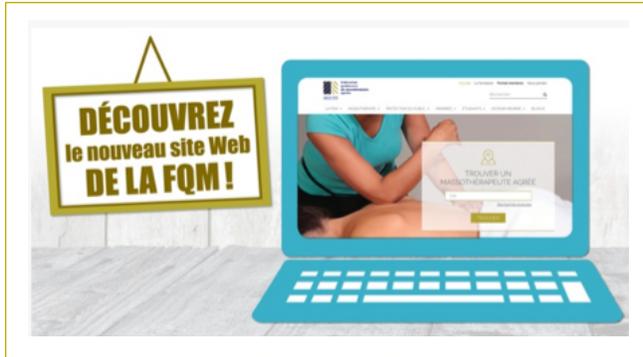
- Mai 2017: La massothérapie et la douleur chronique;
- Août 2017: Les techniques de massage énergétiques;
- Novembre 2017: L'effet du massage sur le système nerveux;
- Février 2018: La massothérapie dans un contexte de soins pré et postopératoire.



LA FQM DANS LES MÉDIAS

Cette année encore, la FQM a bénéficié d'une grande visibilité dans les médias, que ce soit dans les journaux, à la télévision ou à la radio, et ce, grâce aux interventions de madame Sylvie Bédard. Cette année, la présidente du développement professionnel a entre autres été invitée sur les ondes de CJMS, du 98,5 FM, de TVA Nouvelles et de CBC News.





LA COMMUNAUTÉ VIRTUELLE DE LA FQM EN CHIFFRES

En 2017-2018, la FQM a accentué sa présence et ses activités sur le Web et sur les réseaux sociaux. Pour preuve, le nombre de publications sur la page Facebook est passé de 2 à 4-5 par semaine, ce qui a permis de maintenir une croissance de 11% du nombre de mentions « j'aime » sur le réseau social. Le taux de satisfaction des membres à cet effet a atteint 88% cette année.

La FQM a également procédé à la refonte complète de son site Web et développé un blogue s'adressant aux massothérapeutes et au grand public. Les articles du blogue étant partagés sur les réseaux sociaux de la FQM de même que dans nos infolettres, nous avons donc pu rejoindre des centaines de milliers de personnes au cours des derniers mois pour les informer des bienfaits de la massothérapie et de l'expertise des massothérapeutes agréés.



PERSONNES AIMENT LA PAGE FACEBOOK DE LA FQM, SOIT UNE AUGMENTATION DE 11% PAR RAPPORT À 2017-2018 ET 1 482 PERSONNES AIMENT LA PAGE FACEBOOK DE LA FONDATION



ABONNÉS À FÉDÉRATION FQM SUR TWITTER, SOIT UNE AUGMENTATION DE 7% PAR RAPPORT À 2017-2018



VISITES REÇUES SUR LE SITE INTERNET WWW.FQM.QC.CA PENDANT L'ANNÉE



NOUVEAUX ARTICLES PUBLIÉS SUR LE BLOGUE CETTE ANNÉE

Communications externes et représentations

UN PAS DE PLUS VERS L'ORDRE PROFESSIONNEL

En 2017-2018, la FQM a multiplié ses actions et représentations auprès des instances gouvernementales et paragonementales pour la reconnaissance professionnelle de la massothérapie en tant que soin de santé :

- Vidéo-conférence avec l'Office des professions du Québec;
- Suivi du dossier de la reconnaissance professionnelle avec madame Stéphanie Vallée, ministre de la Justice;
- Correspondances avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Rencontre avec la Ville de Montréal, l'ordre des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des infirmières et des acupuncteurs;
- Représentations auprès des compagnies d'assurance et de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP).

Cette année, la FQM a également produit un mémoire complémentaire à celui de 2016 sur le risque de préjudices graves associé à la massothérapie non réglementée. Ce mémoire a été déposé en novembre dernier à l'Office des professions et envoyé au Collège des médecins du Québec, de même qu'aux ministères de la Justice et de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

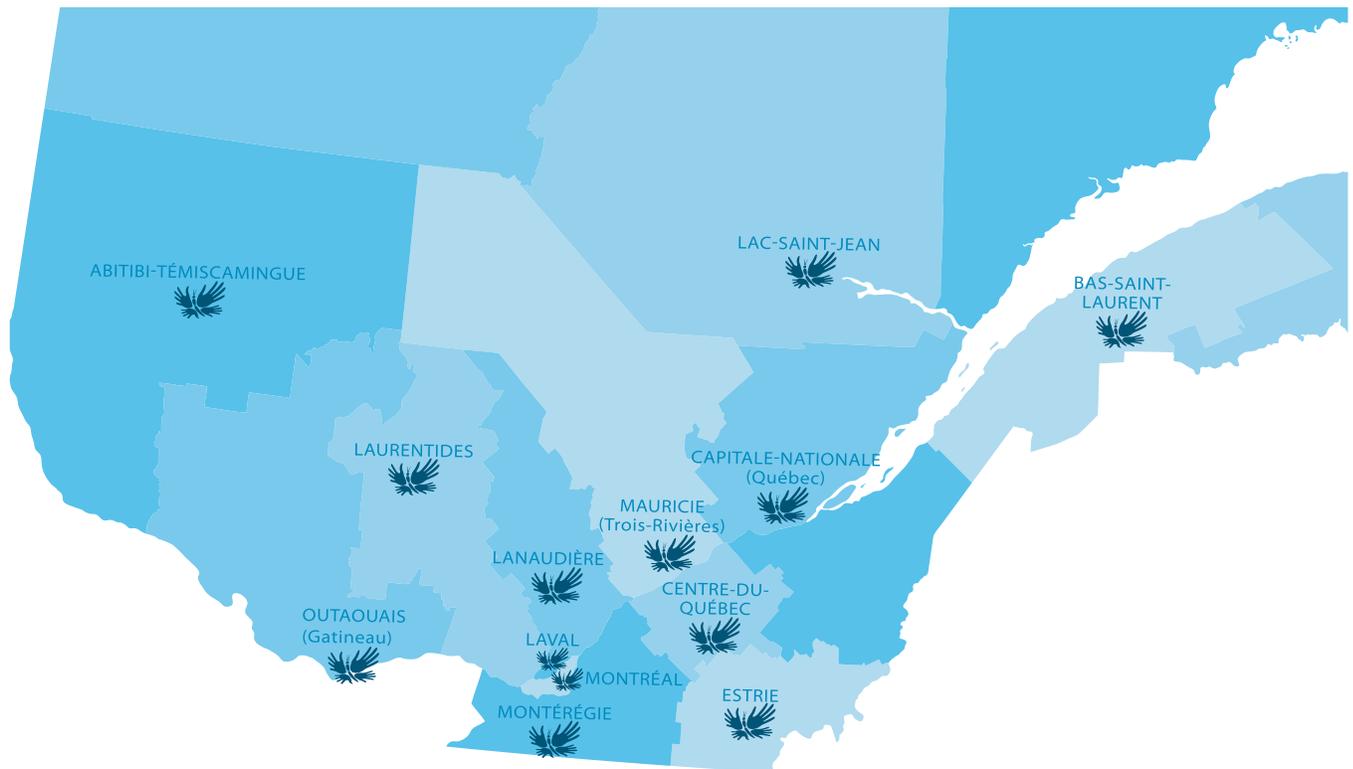
MAINTIEN DU POSITIONNEMENT DE LA FQM

Toujours dans l'intérêt de ses membres, la FQM se positionne solidement en tant que leader et instance de référence dans le domaine de la massothérapie, et ce, auprès du public, des assureurs et des différents acteurs du secteur de la santé. Les congrès et événements auxquels participe la FQM sont autant d'occasions de promouvoir le professionnalisme de ses membres et les applications thérapeutiques de la massothérapie. Cette année, la FQM a pris part à plusieurs événements importants, notamment :

- Le symposium de l'Ordre des infirmiers et des infirmières du Québec sur la collaboration interprofessionnelle;
- Le congrès de la Société québécoise de la douleur sur les comorbidités et la douleur chronique;
- Le congrès de la Fondation du cancer du sein (forum de la Fondation du cancer du sein);
- Le congrès canadien sur le lymphœdème;
- Le congrès de l'assurance et de l'investissement;
- Le congrès de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP);
- Le colloque en santé intégrative.



La Fondation de la massothérapie



L'AIDE À MIEUX VIVRE

En 2017-2018, la Fondation de la massothérapie a poursuivi avec dévouement son offre de massages auprès des individus atteints de cancer, de douleur chronique et de troubles de santé mentale. Au total, ce sont plus de 3400 séances de massage qui ont été offertes grâce à la Fondation, et ce, à travers le Québec.

Il est important de souligner le succès et la poursuite des partenariats de la Fondation de la massothérapie pour 2017-2018. Cette année, la Fondation a entre autres offert :

- 1 000 massages aux individus atteints de cancer par le biais de la Fondation québécoise du cancer (FQC), en plus des 561 massages offerts directement par la Fondation de la massothérapie dans les régions non desservies par la FQC et des 611 massages offerts par le biais de la Fondation Virage du CHUM;

- 1 090 massages par le biais l'Association québécoise de la douleur chronique;
- 139 massages aux individus aux prises avec des problèmes de santé mentale par le biais de l'organisme *Les Impatients*.

La tenue de divers événements (soupers-bénéfices, coquetels dînatoires, concerts, vente d'outils promotionnels, collectes de fonds) et la générosité des membres de la FQM, des partenaires et des donateurs ont permis à la Fondation de la massothérapie de dépasser cette année son objectif de recueillir 100 000 \$ en dons. Ce faisant, des centaines de personnes ont pu bénéficier des soins de massothérapie grâce à la Fondation.

L'effet papillon est donc plus visible que jamais. Concrètement, le déploiement des différents partenariats de la Fondation a contribué au positionnement de la massothérapie

La Fondation de la massothérapie (suite)

dans le continuum de soins de santé et au rayonnement des massothérapeutes. La Fondation poursuivra sa mission au cours de la prochaine année, comme le démontre le nouveau partenariat qui vient d'être signé avec la Société de l'arthrite.

Un merci tout spécial aux administrateurs de la Fondation, à ceux de la FQM et au personnel de la Fédération pour leur implication.



« Le soulagement amené par la massothérapie s'observe du point de vue émotif autant que physique. »

— FRANCINE ST-HILAIRE, DOULEUR CHRONIQUE



« Lorsque je recevais des soins de massothérapie, c'était pour moi une période d'éclaircie qui me redonnait espoir, qui me permettait de continuer dans mes traitements. Vous savez, quand on reçoit des traitements pour le cancer, on entre dans un mode de survie. Mais quand on reçoit un soin de massothérapie, on se sent vivant. »

— MARIE-CHANTALE GABA, CANCER DU SEIN



Rapport du comité d'inspection professionnelle

Par Marie-Lou Viau, responsable du comité



Le comité d'inspection professionnelle a travaillé fort en 2017-2018 !

À l'image de l'année précédente, les conseillers en inspection ont réalisé un grand nombre de visites chez les membres actifs de la Fédération, soit 183 visites au total. Les résultats sont, comme toujours, très satisfaisants. Les résultats de l'évaluation remplie par les membres montrent d'ailleurs leur satisfaction face à l'inspection professionnelle et à leur rencontre avec l'un des conseillers du comité.

Comme il avait été annoncé l'an dernier, un atelier sur la tenue de dossiers a eu lieu dans les locaux de la FQM en janvier dernier. La vidéo de cet atelier est accessible aux membres dans le Portail membres du site Web de la FQM. L'enregistrement pourra éventuellement permettre aux membres sélectionnés par le comité de se préparer adéquatement à une inspection professionnelle.

Nous nous préparons à lancer notre nouvelle année sous peu et sommes confiants que les membres seront au rendez-vous pour de belles réussites à nouveau cette année !



COMPILATION DES INSPECTIONS PROFESSIONNELLES POUR 2017-2018

TOTAL	183
Réussies	76
Globales	84
Partielles (nécessitant une réinspection)	20
Incomplètes	2
Échec	1
Cas en attente	0
Cas reportés au syndic	0
Cas reportés au conseil d'administration	0

MEMBRES VISITÉS PAR RÉGION

Montréal	58
Rive-Nord/Laurentides	32
Montérégie	37
Québec/Chaudière-Appalaches	33
Lanaudière	10
Estrie	13

Rapport des activités du bureau du syndic pour 2017-2018

Par Me Sabrina Saint-Louis, syndique de la FQM



Le bureau du syndic a pour mandat de traiter toute information relative à une infraction au Code de déontologie et aux Règlements de la Fédération qui régissent l'exercice de la profession de massothérapeute.

Cette année, entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, cinq dossiers disciplinaires ont été ouverts au bureau du syndic, soit deux dossiers de moins que lors de l'exercice précédent (sept dossiers avaient été ouverts en 2016-2017). En 2017-2018, deux dossiers ont été jugés non fondés à la suite de l'enquête, car aucune dérogation au Code de déontologie n'avait été notée. En outre, les demandes d'enquête sont provenues du public (la clientèle).

Deux dossiers d'infraction à caractère sexuel ont été ouverts cette année, soit un de moins qu'en 2016-2017. Ces deux dossiers concernaient des contacts sexuels ou un comportement inapproprié sur la clientèle. Un des dossiers a dû être fermé, puisque le membre a quitté par lui-même la FQM alors que les procédures de radiation temporaire étaient en cours. L'autre dossier a été fermé faute de preuves, mais le membre a été avisé de porter attention à son comportement.

Le syndic a porté une plainte devant le Comité de discipline cette année. L'audition n'a pas encore eu lieu.

Au cours de l'année, le syndic a répondu à plusieurs demandes (assistance, services-conseils, information) relativement aux lois et règlements qui régissent les aspects disciplinaires et l'exercice de la massothérapie. Ces demandes provenaient des membres de la Fédération, des assureurs et du public.

Le syndic fait aussi de la conciliation. Toutefois, il ne peut proposer la conciliation s'il estime que les faits allégués au soutien d'une demande sont de nature telle que la protection du public risque d'être compromise si le membre continue à exercer la massothérapie.

Le syndic traite plusieurs appels de présignalement chaque année et s'assure que tous les plaignants potentiels comprennent bien le processus disciplinaire et sa finalité avant de transmettre un formulaire de demande d'enquête et d'ouvrir officiellement un dossier. Le syndic conseille à tout plaignant potentiel de consulter un avocat pour exercer d'autres recours, civils et/ou criminels, si les finalités de ces recours correspondent aux résultats souhaités par le plaignant potentiel ou sont complémentaires au processus disciplinaire.

Le syndic a fait appel au comité d'inspection à quelques occasions pour des vérifications ciblées, et ce, à la suite d'informations reçues concernant certaines pratiques de membres.

Le syndic a également comme mandat de surveiller, d'une part, les différentes informations pouvant circuler sur Internet quant à la massothérapie ou la FQM et, d'autre part, l'utilisation illégale du titre « massothérapeute agréé ».

BILAN DES DOSSIERS DISCIPLINAIRES TRAITÉS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Dossiers actifs au 1 ^{er} avril 2017	0
Dossiers disciplinaires ouverts durant la période	5
Dossiers disciplinaires actifs au 31 mars 2018	1
Dossiers travaillés durant la période	5

NATURE DES 5 DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Gestes à caractère sexuel	1
Plainte non fondée	2
Absence de compétence	1
Dossier actif devant le Comité de discipline	1

CATÉGORIE DES 5 DOSSIERS DISCIPLINAIRES OUVERTS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Infraction envers le public en général	0
Infraction envers la Fédération ou la profession	0
Infraction envers un client	5

29 DOSSIERS GÉNÉRAUX OUVERTS DURANT LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

Questions déontologiques des membres	4
Questions d'ordre général des membres	2
Demande des assureurs	4
Renseignements pour déposer une plainte potentielle (aucune suite donnée par les plaignants)	16
Demande générale du public	1
Question du comité d'inspection professionnelle	1
Question des forces policières	1

La FQM tient à vous remercier

Toutes nos réalisations et avancées en 2017-2018 n'auraient pas été possibles sans le travail, le dévouement et l'engagement de gens passionnés. Nous tenons donc à remercier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Sylvie Bédard, présidente
- Marie-Chantale Gaba, vice-présidente
- Christine Michaud, trésorière
- Marie Danielle Boucher, administratrice
- Bounthanom Thammavongsa, administratrice
- Pierrette Bélanger, administratrice
- Michel Eid, administrateur

COMITÉ DE DISCIPLINE

- Maître Bernard Vézina, président
- Danielle Chapdelaine
- Geneviève Rolland

SYNDIQUE DE LA FQM

Maître Sabrina Saint-Louis

CONSEILLER ET CONSEILLÈRES EN INSPECTION PROFESSIONNELLE

- Sophie Archambault
- Jean Baillargeon
- France Basque
- Marie-Aimée Guilbault
- Sarah Leblanc
- Nadia Prévost
- Marie-Lou Viau

ANIMATEURS (LABORATOIRES ET ATELIERS)

- Karina Brousseau
- Dianne Fallis
- Anne Lucas
- Anne-Marie Crépin
- Anne-Laure Marcadet
- Michaël Harvey
- Marc O. Martel, Ph. D.
- Gilles Lavigne, D.M.D., Ph. D, FRCD (c), h.c.

- Bianca Dirani
- Louis Desbiens, M. Ps.
- Louise-Maëna Paquette
- Denis Lafontaine
- Paule Mongeau, M. Ps.
- Mélissa Boulanger
- Nancy Beauchesne
- Yvan Campbell
- Michel Lorrain, MD
- Michaël Plamondon
- Franck Collet
- René Vary

CONFÉRENCIERS (SYMPOSIUM 2018)

- Josée Mc Cann, animatrice
- Dre Louise Lambert
- Serge Marchand, Ph. D.
- Sylvie Desgagné
- Michel Van Waeyenberge
- Marie-Claude Vigneault
- Louise De Montigny
- Dany Verdy
- Michel Eid
- Sylvie Lepage

L'ÉQUIPE ET LES COLLABORATEURS DU MASSAGER

- Sylvie Bédard
- Jean-François Bouchard
- Émilie Guérette-Losier
- Katia Vermette
- Karina Brousseau
- Martine Boudot
- Jacynthe Vallières
- Alain Vezeau
- Caroline Claveau
- Marie-Claude Vigneault

les membres du conseil d'administration, les bénévoles, les partenaires, les collaborateurs, ainsi que tous les membres du personnel de la FQM.

- Sylvie Lepage
- Jean-Luc Synette
- Alain Bellemare
- Danièle Speary
- Jacques Tétreault
- Michel Eid
- France Fréchette
- Alain Paradis
- Michel Van Waeyenberge
- Catherine Douville
- Anouk Bellemare
- Meriem Elidrissi
- Céline Alice Gauthier
- Laura Rasse-Frick
- Martha López-Fonseca
- Sylvie Verroelst
- Denis Lafontaine
- Louise-Maëna Paquette
- Joëlle Cyr
- Michaël Harvey
- Serge Marchand, Ph. D.
- Sylvie Desgagné
- Yvan Campbell
- Michel Lorrain, MD

MENTORS

- Ginette Sawyer
- Philippe Beauchamp
- Robert Lavoie
- Murielle Primeau
- Manon Sigouin
- Claudie Pfeifer
- Katrina Blais
- Geneviève Lacouline
- Johanne Ducharme

ÉCOLES ACCRÉDITÉES

- Accès Trager
- L'Attitude
- Au Centre de soi
- École professionnelle des métiers
- Centre de formation en médecine alternative
- Centre Orchidée
- Collège Boréal, à Sudbury (Ontario)
- Tao shiatsu Montréal
- École de massothérapie Massotech
- École Équilibre et détente
- École de massothérapie Claude Delisle
- École de massothérapie Cœur de l'Abitibi
- Guijek, Institut québécois pour la santé intégrale
- Institut Kiné-Concept

L'ÉQUIPE DE LA FQM

- Jean-François Bouchard, directeur général
- Sylvie Bédard, présidente du conseil d'administration et du développement professionnel
- Anushiya Satkunakumar, coordonnatrice à l'administration
- Chantal Houle, conseillère à l'accréditation de la formation
- Maria Aceves, agente de marketing
- Joëlle Paradis, agente de projets
- Marie-Lou Viau, responsable des inspections professionnelles
- Maître Sabrina Saint-Louis, syndique
- Karine Martineau, conseillère aux services aux membres (en congé de maternité)
- Sylvie Boulianne, accueil et réception
- Sandra Di Giulio, comptable
- Émilie Guérette-Losier, agente de communication
- Johanna Chatain, commis de bureau
- Palmyra Ditillio, conseillère aux services aux membres
- Katia Vermette, rédactrice (pigiste)

ÉTHIQUE QUALITÉ
FORMATION
INTÉGRITÉ



La FQM est certifiée
ISO 9001 : 2015



**Fédération
québécoise
des massothérapeutes
agréés**

DEPUIS 1979